

## Instance de divorce, droit de garde

Par breith, le 26/04/2010 à 11:06

## Bonjour,

je suis papa de 2 enfants,ma femme est parti en decembre et ma laissé pendant 2 mois mes enfantsetun nombre important de dette,aujourd hui elle a pris les enfants et refuse de me les rendre en attendant I audiance le 1 er juin.j ai fais restructurer mes dettes et elle refuse d en payer la moitié.elle instrumentalise les enfants donc j ai decidé contre son gré de recuperer ce jour mes enfants a I ecole,je n ai qu une hantise c est qu elle fasse un scandale devant mes enfants les parents d eleve et que les enfants en patissent que dois faire